

Titre de « Expert.e en analyse et conduite de l'action stratégique pour l'environnement »

Référentiel d'activités et de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc A Conduire une analyse stratégique pour agir au service de la transition écologique	Mobiliser des cadres théoriques de l'analyse stratégique de la gestion environnementale pour analyser une action collective environnementale.	Mise en situation réelle de réalisation d'un diagnostic stratégique. Les apprenants par groupe de 3 ou 4 doivent problématiser, investiguer, restituer et discuter les positionnements retenus pour ce diagnostic. Présentation des synthèses à l'oral par chaque groupe devant un jury composé d'un enseignant chercheur et/ou d'un consultant membre de l'équipe pédagogique.	Pertinence du diagnostic réalisé : - Mobilisation des cadres théoriques et méthodologiques - Les stratégies des acteurs sont caractérisées - Les jeux d'acteurs sont analysés - Les données environnementales sont traduites dans les options stratégiques Qualité de la présentation orale : - Clarté de l'argumentation et des illustrations proposées - Respect du temps imparti - Capacité à convaincre et à échanger
	Mobiliser des grilles d'analyse pour résoudre des problèmes d'environnement en mettant en rapport : des objectifs de résultats environnementaux et des analyses de situation de gestion initiale.	Mise en situation réelle de production d'une note d'opportunité synthétisant l'approche méthodologique retenue par le candidat pour construire une analyse stratégique pour la gestion de l'environnement.	Capacité à mobiliser les cadres théoriques et méthodologiques : - Intégration des objectifs environnementaux - Bonne maîtrise des grilles d'analyse - Pertinence des investigations au regard du cadre méthodologique - Identification des marges de manœuvre des acteurs Qualité de la rédaction de la note de synthèse (présentation générale, qualité rédactionnelle et de synthèse)
	Concevoir, lancer, suivre et exploiter des démarches prospectives pour agir au service de la transition écologique.	Mise en situation réelle de production de scénarios prospectifs utopiques ou dystopiques Réalisation en groupe de 3 à 5 personnes.	Qualité des scénarios produits : - Capacité à construire des scénarios alternatifs et complexes - Crédibilité des scénarios produits

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Présentation des productions à l'oral par chaque groupe devant un jury composé d'un enseignant chercheur et d'un consultant expert.	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des scénarios produits au regard des enjeux environnementaux Qualité de la présentation orale : <ul style="list-style-type: none"> - Clarté de l'argumentation - Respect du temps imparti - Capacité à convaincre et à échanger-
	Décrypter des négociations liées à l'activité professionnelle dans le champ de l'environnement pour identifier les stratégies des acteurs parties prenantes.	<p>Mise en situation professionnelle d'analyse des stratégies et de la conduite d'une négociation, par l'expérimentation d'un jeu de simulation.</p> <p>Cette expérimentation fait l'objet d'une restitution, sous forme d'une note d'analyse individuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les théories de la négociation mobilisées sont maîtrisées - Le processus de négociation complexe est précisément décrit - Capacité à se situer dans une négociation - Aptitude à se mettre en posture réflexive pour évaluer son aptitude à négocier - Qualité de la rédaction de la note de synthèse (présentation générale, qualité rédactionnelle et de synthèse)
Bloc B Réaliser des études et diagnostics pour la mise en œuvre de projets, plans, programmes ou politiques au service de la transition écologique.	<p>Identifier les stratégies et les jeux d'acteurs pour caractériser les interactions entre action publique et privée dans la mise en œuvre des politiques, plans et projets visant à la transition écologique</p> <p>Etudier les effets de ces stratégies au regard de l'atteinte des objectifs environnementaux et dans une perspective d'intégration des échelles régionales, nationales et européennes (voire internationales) pour émettre des préconisations</p>	<p>Etudes de cas réels :</p> <p>1) De mise en œuvre de l'action publique pour la transition écologique à l'échelle locale. Les apprenants par groupe de 4 à 5 doivent produire in situ une analyse stratégique du jeu des acteurs publics et privés sur la base de visites de terrain et d'entretiens. Restitution publique de la production de chaque groupe en 20mn devant les acteurs locaux suivie d'échanges avec la salle.</p> <p>2) Sur la base de l'analyse produite à l'échelle locale les apprenants choisissent des thématiques d'action publique pour les analyser au regard des différentes échelles de</p>	Qualité de l'étude produite : <ul style="list-style-type: none"> - Les jeux d'acteurs et les enjeux environnementaux sont identifiés - Bonne maîtrise des méthodes d'enquêtes et de conduite d'entretiens - Qualité des données recueillies et de leur traitement - Définition d'une problématique - Bonne maîtrise des cadres d'analyse théorique - Production d'un argumentaire stratégique - Qualité des préconisations opérationnelles visant l'atteinte des objectifs environnementaux Qualité de la présentation orale :

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>leur conception et mise en œuvre. Ils formulent des préconisations pour optimiser l'atteinte des objectifs environnementaux de ces politiques visant la transition écologique des territoires.</p> <p>Rédaction par chacun des groupes d'une synthèse écrite d'une vingtaine de pages qui fait l'objet d'une présentation orale publique de 20 mn devant les acteurs interviewés durant la seconde phase de l'étude de cas et le jury composé des membres de l'équipe pédagogique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Clarté de l'argumentation et des illustrations proposées - Respect du temps imparti - Capacité à convaincre - Capacité d'écoute et de reformulation <p>Qualité de la rédaction de la synthèse écrite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production et présentation d'un plan efficace - Qualité rédactionnelle et de synthèse - Qualité de l'argumentation <p>Qualité de la dynamique de groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du temps et respect des consignes - Capacité à gérer le stress - Créativité dans le pilotage du groupe - Communication interpersonnelle assurant un espace de liberté et de créativité pour chacun.e
<p>Bloc C Evaluer la mise en œuvre de l'action publique pour la transition écologique pour comprendre et anticiper ses évolutions aux échelles nationales et internationales.</p>	<p>Identifier et caractériser les instruments d'action publique pour l'environnement en mobilisant des connaissances en sciences politiques, en droit, en économie et en administration publique pour analyser leur intérêt et leurs limites.</p>	<p>Mise en situation professionnelle par groupe de 3 à 4 pour l'analyse d'un cas concret de mise en œuvre des instruments de l'action publique en faveur de l'environnement.</p> <p>Restitution orale sur la base du rapport produit.</p>	<p>Qualité du rapport écrit produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production et présentation d'un plan efficace - Qualité rédactionnelle - Qualité et quantité des données recueillies et traitées - Bonne maîtrise des cadres d'analyse des sciences politiques - Les instruments d'action publique choisis sont maîtrisés <p>Qualité de la présentation orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarté de l'argumentation - Respect du temps imparti - Capacité à convaincre

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> - Bonne qualité des supports visuels (structure, enchaînement, articulation) - Capacité d'écoute et de reformulation - Capacité à apporter des réponses convaincantes dans les questions au cours du débat
	Evaluer l'efficacité des politiques publiques au regard des objectifs d'environnement pour émettre des préconisations	<p>A partir d'un cas concret de réponses à un appel d'offres dans le domaine de l'environnement, mise en situation réelle par groupe de 3 à 5 visant à confronter les résultats de différentes méthodologies d'évaluation de politiques publiques, de plans ou de projets.</p> <p>Présentation orale de l'analyse de l'une des offres devant un comité de sélection fictif.</p>	<p>Pertinence de l'analyse de l'offre réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne maîtrise des méthodes d'évaluation - Capacité à conduire un plaidoyer efficace - Intégration de critères d'efficacité environnementale dans les préconisations <p>Qualité de la présentation orale (respect du temps imparti, qualité des supports, prise de recul, capacité à convaincre)</p>
	Identifier les grandes étapes de la conception et de la mise en œuvre des politiques sectorielles (dans les domaines de l'eau, de la biodiversité, des déchets et du bruit) pour approfondir l'analyse des enjeux de l'action publique environnementale contemporaine	<p>Mise en situation professionnelle par groupe de 3 à 5 de restitution de l'évolution d'une politique environnementale sectorielle.</p> <p>Présentation orale en présence de professionnels de l'action publique.</p>	<p>Qualité de l'outil de synthèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité des grandes étapes chronologiques - Caractérisation de chacune des périodes correspondant à un référentiel des politiques publiques <p>Qualité de la présentation orale (gestion du temps, respect des consignes, originalité de la présentation collective, capacité d'écoute et d'intégration des remarques du jury de professionnels)</p>
	Maîtriser les cadres de régulation des problèmes d'environnement mondiaux (agriculture, biodiversité, climat, forêt, océans, eau) pour identifier et caractériser les enjeux de coordination et de négociation internationales et le rôle de l'expertise scientifique.	Production, par binôme, d'une fiche de synthèse intégrant, pour un problème d'environnement donné : le rôle de l'expertise scientifique, les caractéristiques des négociations.	<p>Qualité des informations et données recueillies et traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité de la présentation des grandes étapes des négociations internationales - Maîtrise des points clés de l'expertise scientifique - Capacité à mettre en perspective le contenu des accords internationaux au regard des enjeux environnementaux

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			Qualité de la production écrite <ul style="list-style-type: none"> - Qualité rédactionnelle et de synthèse - Efficacité de l'argumentaire et de la mise en distanciation
Bloc D Piloter des dispositifs de concertation et démêler des controverses environnementales.	Maîtriser les doctrines et modèles contemporains de gestion de l'environnement pour identifier leur rôle dans les stratégies d'action collective et les controverses environnementales	Par binôme réalisation de l'examen critique de l'un des modèles contemporains de gestion de l'environnement qui donne lieu à une restitution orale.	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de synthèse et clarté du discours - Qualité de l'argumentation - Maîtrise des concepts - Prise de recul
	Identifier les registres argumentaires et communicationnels mobilisés par les acteurs publics et privés pour structurer une stratégie de communication pour l'environnement	Mise en situation réelle d'analyse de la stratégie de communication d'une ONG, d'une entreprise ou d'une institution publique donnant lieu à une restitution orale.	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du décryptage des registres argumentaires et communicationnels - Maîtrise des principes de l'analyse du discours - Caractérisation des logiques et modes d'action des acteurs publics et privés - Bonne qualité de la présentation orale évaluée par la qualité de l'élocution, la structuration de la présentation, la qualité de l'argumentation et l'efficacité des réponses aux questions lors de la mise en débat
	Identifier l'influence des controverses scientifiques sur l'action publique pour caractériser les points de débats éthiques et sociétaux	Production individuelle d'une note de synthèse portant sur un débat de l'actualité environnementale articulée à une controverse scientifique.	Qualité de la production écrite <ul style="list-style-type: none"> - Explication de la controverse scientifique - Clarté de l'énoncé - Mobilisation des cadres théoriques - Qualité rédactionnelle et de synthèse

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	Piloter la concertation avec le public en anticipant les limites des dispositifs de participation pour optimiser l'intégration de l'environnement dans les décisions.	Mise en situation professionnelle par groupe de 4 à 5 d'analyse d'un dispositif participatif sur la base d'un dossier fourni et de recherches documentaires complémentaires, donnant lieu à une restitution orale.	<p>Qualité des informations et données recueillies et traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du dispositif de concertation présenté - Exhaustivité des données collectées et traitées - Evaluation des effets du dispositif sur l'intégration des enjeux d'environnement dans les projets - Originalité des productions <p>Qualité de la présentation orale : (qualité du plan, respect du temps imparti ; qualité de l'argumentation, qualité des réponses aux questions lors de la mise en débat)</p>

Chaque bloc de compétences décrit précédemment ouvre droit à la délivrance d'un certificat.

Pour obtenir la certification *Expert.e en analyse et conduite de l'action stratégique pour l'environnement*, le ou la candidat.e doit :

(1) valider l'ensemble des quatre blocs suivant les modalités décrites précédemment et

(2) valider une thèse professionnelle fondée sur une mission en entreprise, laboratoire, cabinet de conseil ou organisation publique d'une durée comprise entre 4 et 6 mois et faisant l'objet d'un écrit et d'une soutenance à l'oral devant un jury constitué de personnel interne académique et de professionnels extérieurs.

En plus des modalités décrites ci-dessus, la mission et la thèse professionnelle permettent d'évaluer des compétences transversales liées aux activités des quatre blocs :

		<p>Mission professionnelle en entreprise (au moins 5 mois) qui donne lieu à la rédaction et la soutenance d'une thèse professionnelle. Elle permet d'évaluer des compétences transversales liées aux activités des 4 blocs A, B, C, D.</p> <p>Validation de la mission professionnelle : la mission doit permettre de mobiliser, en les mettant en œuvre dans une organisation, les acquis de la double compétence du ou de la candidat.e.</p>	<p>Compétences relationnelles (soft skills) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme et investissement personnel, ouverture d'esprit - Sens de l'organisation et autonomie - Capacité d'intégration dans le collectif de travail, intelligence émotionnelle (notamment, capacité d'écoute) et collective <p>Thèse professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des enjeux liés à l'organisme - Qualité du diagnostic et exposé de la problématique
--	--	---	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>Suivi de la mission : réalisé par un des cadres pédagogiques (le ou la tuteur pédagogique) et un.e tuteur.e professionnel.le (le ou la tuteur de l'organisme).</p> <p>Evaluation conjointe : la mission professionnelle fait l'objet d'une évaluation par un jury de trois personnes (les tuteurs ainsi qu'un.e président.e de jury). L'évaluation est réalisée à partir d'un rapport écrit (de 50 à 80 pages). Ce rapport (thèse professionnelle) est le support d'une présentation orale.</p> <p>Thèse professionnelle : elle permet d'évaluer l'acquisition de compétences de conceptualisation et de prise de recul relativement à la mise en pratique des activités. Elle s'appuie sur une problématique qui permet d'analyser les travaux conduits pour l'organisme pendant la mission.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des méthodes de collecte et d'analyse des données - Maîtrise des cadres théoriques mobilisés - Analyse des résultats et prise de recul par rapport à la problématique - Formulation et pertinence des préconisations en fonction du contexte (le cas échéant des besoins et moyens de l'organisation) - Qualité du document écrit (qualité de la rédaction, énoncé du plan, clarté et qualité de la mise en forme, références bibliographiques) <p>Soutenance orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du temps de parole imparti - Clarté et dynamisme de l'élocution - Clarté des supports de présentation, bonne structuration, enchaînement, articulation, pertinence des illustrations - Qualité de l'argumentation - Plus-value apportée par rapport à l'analyse proposée dans le rapport écrit (approfondissement, mise en perspective, schémas de synthèse) - Capacité d'écoute et de reformulation - Aptitude à apporter des réponses convaincantes aux questions du jury

Dans le cadre d'un dossier VAE, pour obtenir la certification le ou la candidat.e doit valider les blocs de compétences et apporter les preuves d'une production qui prouve qu'il ou elle a pendant son parcours professionnel mobilisé les compétences visées.